

Présidentielle

La société civile enclenche la fin du règne d'Ali Bongo

Par Prince Villa

Plusieurs organisations de la société civile gabonaise étaient en assemblée générale, le 26 juin, au rond-point de la Démocratie, à Libreville, pour lancer une caravane nationale pour la destitution du chef de l'Etat, jugé coupable d'avoir violé l'article 10 de la Constitution en 2009.

A travers cette action, les leaders de la société civile entendent œuvrer, à leur manière, au respect scrupuleux de la loi, en vue de la présidentielle du 27 août prochain. Tous ont appelé à l'invalidation de la candidature d'Ali Bongo.

Les leaders de la société civile emboîtent ainsi le pas aux candidats déclarés de l'opposition, qui appellent au rejet par la Commission électorale nationale autonome permanente (Cenap) de la candidature d'Ali Bongo, car sa filiation et son état civil posent toujours problème.

Occasion pour les uns et les autres d'exhorter les responsables de la (Cenap), du ministère de l'Intérieur et de la Cour constitutionnelle au respect de la Constitution. Pour le Pr Albert Ondo Ossa, président de l'Union sacrée pour la patrie (USP) : « Le moment est venu de passer à l'action pour la destitution d'Ali Bongo par



Leaders et membres de la société civile en campagne



le peuple, car il a posé une forfaiture en 2009. Et, c'est la même forfaiture qu'il veut poser à la prochaine élection présidentielle. »

Pour contrecarrer ces velléités machiavéliques, l'universitaire a exhorté les Gabonais de tout bord à la mobilisation. Dans la mesure où, a-t-il dit, « Ali Bongo doit dégager le plancher avant la date de la tenue de ladite élection ».

Mission a donc été confiée à la société civile pour défendre le citoyen en contrôlant l'arbitraire du gouvernement. L'enseignant n'a pas manqué d'expliquer au public présent que dans les pays sérieux et démocratiques, la société civile

n'œuvre pas pour la neutralité.

Pour le cas du Gabon, « la société civile qui estime être neutre dans la situation actuelle du Gabon prend ouvertement le parti de défendre l'imposteur Ali Bongo Ondimba », a déclaré le président de l'USP. Et de rappeler que « le rôle qui m'a été confié par les partis politiques, les personnalités politiques, la société civile et les confessions religieuses, est de tout faire pour que Ali Bongo parte du pouvoir ».

Marc Ona Essangui, leader du mouvement « ça suffit comme ça », a rappelé qu'en violant la Constitution en 2009, Ali Bongo s'est

rendu coupable de faux et usage de faux. A ce jour, il est connu pour avoir quatre actes d'état civil.

Voilà pourquoi la société civile a décidé de se mettre en rangs serrés pour sa destitution pure et simple. L'heure n'est plus donc aux spéculations car toutes les démarches initiées par voie d'huissier, en direction deux chambres du Parlement (Assemblée nationale et Sénat) et en direction de la Cour de cassation, sont restées jusqu'à présent sans suite. Un mutisme considéré par les organisations de la société civile comme une fin de non-recevoir. D'où la décision de passer à l'étape ultime, la destitution d'Ali

Bongo par le peuple.

Dans ce challenge, la société civile entend jouer un rôle majeur sans plus attendre le « mot d'ordre » des acteurs politiques. Pour le coordinateur du mouvement citoyen les « Témoins actifs », Jean Rémy Yama, il faut que chaque citoyen joue sa partition pour l'instauration d'un Etat de droit dans notre pays. Mieux, la société civile veillera à ce que l'article 10 de la Constitution soit respecté sur toute sa ligne à l'échéance à venir. Il n'est donc pas question pour Ali Bongo de passer outre cette disposition.

Au cas où ce dernier refuserait de se soumettre à la volonté du peuple, Sandrine

Akérey, du mouvement « Article 10 », l'artiste musicien, Keurtyce Essamkwass, le représentant de la « Voix des Mapane », Bung Pinze, l'étudiant Nicolas Ondo Obame, le membre de la diaspora Jerry Pambo, le président de l'association Brakata,

Enrique Mamboundou, le président du ROLBG, Georges Mpage, le leader du Club 90, Noël Boundzanga, et Aminata Nzamba du « Front des indignés », ont appelé les Gabonais à une action commune pour mettre un terme à l'imposture. D'autres actions de destitution sont à venir.